

RENTRÉE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LIMOGES MÉTROPOLE, BILAN 2022 ET PERSPECTIVES 2023

Jeudi 19 janvier s'est tenue l'Assemblée générale du Conseil de Développement de Limoges Métropole en présence de sa présidente Hélène Pauliat, universitaire et juriste, d'élus et membres du conseil. Un temps d'échanges qui a permis de faire le bilan de cette première année de travail autour du Projet de territoire, voté en décembre 2021 et de renouveler le programme de travail 2023.

Installé en octobre 2021, le Conseil de Développement de Limoges Métropole est une instance de démocratie participative composées de 95 membres bénévoles, issus de la société civile (représentants des communes membres non élus, d'habitants du territoire, mais également des représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatif, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'intercommunalité).

Ce conseil constitue un espace de réflexion, de concertation, de dialogue et d'échanges de proximité ouverts qui permet d'apporter une expertise citoyenne au contenu des politiques locales.

Depuis plus d'un an, le Conseil de Développement a été consulté sur les documents de prospective et de planification du Projet de territoire de Limoges Métropole en cours de mise en place. Des échanges réguliers sous forme d'ateliers qui ont permis de déterminer des thématiques en associant des fiches actions pour chaque ambition portée par le Projet de territoire suivis d'ateliers animés par les élus et agents de Limoges Métropole autour des différentes actions proposées.

Lors de cette Assemblée générale, les élus de Limoges Métropole et les membres du Conseil de Développement se sont exprimés sur les premiers retours concernant la méthode suivie au cours de l'année 2022.

Les prises de parole successives ont permis de dresser un bilan du déroulement des séances et de l'organisation des différents ateliers mais également de définir les perspectives 2023 avec notamment le développement de l'information interne et externe relatif au travail réalisé par le Conseil de Développement tout au long de l'année et la continuité du travail des différents membres avec des séances d'échanges sur les évolutions et l'avancement de la mise en œuvre du Projet de territoire de Limoges Métropole.

